



4, route des Morillons
CH-1211 GENÈVE 22
Téléphone direct (22) 799
central (22) 799 61 11
Fac-similé (22) 798 86 85
E-mail: ilo@ilo.org
Site internet: www.ilo.org

Réf. BIT/ILO

TUR 1-22-R

Votre réf.

Monsieur Pinto Hervé
Secrétaire général
Syndicat CDMT-POSTE
des Martinique
Maison des Syndicats
B.P. 537
97206 FORT DE FRANCE CEDEX
Martinique

22 DEC. 2009

Objet: Cas n° 2749 en instance devant le Comité de la liberté syndicale

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai bien reçu la communication en date du 10 décembre 2009, par laquelle vous avez adressé au BIT des informations additionnelles à l'appui de la plainte que votre organisation a déposée contre le gouvernement de France (Martinique) (cas n° 2749).

Conformément à la procédure en vigueur, le contenu de votre communication a été transmis au gouvernement pour qu'il soumette d'urgence ses observations.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur général:

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'KC', is written above the name of the signatory.

Karen Curtis,
Directrice Adjointe du Département des normes,
Internationales du travail,
Responsable de la liberté syndicale